

## **CORONAVIRUS (COVID-19) : FAQ POUR LES EMPLOYÉS**

### ***Quelles sont les mesures prises par le Groupe Adecco dans le contexte actuel?***

Nous travaillons en étroite collaboration avec les gestionnaires d'Adecco du monde entier et avons formé un comité directeur nord-américain chargé de suivre l'évolution de la situation et de fournir régulièrement de l'information afin de réduire les risques d'exposition et les conséquences fâcheuses pour tous nos employés internes et externes et pour notre organisation.

### ***Qu'est-ce que la maladie à coronavirus (COVID-19)?***

Les coronavirus sont une grande famille de virus qui peuvent causer des maladies allant d'un simple rhume à un syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le nouveau virus et la maladie qu'il cause étaient inconnus avant l'éclosion qui a eu lieu dans la ville de Wuhan, en Chine, en décembre 2019. Pour en savoir plus sur le virus, consultez le site Web de l'Organisation mondiale de la santé : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

### ***Comment attrape-t-on la COVID-19?***

Le virus se transmet de personne à personne. En toussant ou en expirant, les personnes infectées par la COVID-19 émettent de fines gouttelettes par le nez et la bouche. Ces gouttelettes se déposent sur les objets et les surfaces, et les personnes qui y touchent s'infectent à leur tour en portant leurs mains à leurs yeux, à leur nez ou à leur bouche. On peut aussi attraper la maladie en inhalant ces gouttelettes.

### ***Quels sont les symptômes de la COVID-19?***

D'après le gouvernement du Canada, les symptômes de la COVID-19 sont notamment la fièvre, la toux et le souffle court. Pour en savoir plus, visitez ce site Web :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes.html>

### ***Dans quelles circonstances dois-je communiquer avec un médecin?***

Vous êtes invité à communiquer avec votre fournisseur de services de santé si vous avez des questions concernant votre santé, croyez avoir été exposé au virus ou présentez des symptômes. Pour obtenir les renseignements les plus récents, visitez le site Web du CDC (en anglais seulement) :

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov>

***Comment éviter d'attraper la COVID-19? Existe-t-il un vaccin?***

Il n'existe à l'heure actuelle aucun vaccin pour prévenir la COVID-19. La meilleure façon de prévenir la contamination est d'éviter toute exposition au virus. Les mesures préconisées en tout temps par le CDC pour prévenir la transmission des maladies respiratoires sont les suivantes :

- Évitez tout contact avec les personnes malades.
- Demeurez à distance des autres personnes si la COVID-19 est présente dans votre communauté. Cela est particulièrement important pour les personnes qui présentent un risque accru de tomber gravement malade.
- Évitez de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche.
- Restez chez vous si vous êtes malade.
- Quand vous toussiez ou éternuez, couvrez votre nez et votre bouche d'un mouchoir, puis jetez-le à la poubelle.
- Lavez régulièrement vos mains au savon et à l'eau pendant au moins 20 secondes, en particulier après être allé à la toilette, avant de manger et après vous être mouché ou avoir toussé ou éternué.
- Si vous n'avez ni eau ni savon à votre disposition, utilisez un désinfectant contenant au moins 60 % d'alcool.
- Lavez-vous toujours les mains à l'eau et au savon lorsqu'elles sont visiblement sales.
- Pour en savoir plus sur le lavage des mains, visitez la section du site Web du CDC sur la question : <https://www.cdc.gov/handwashing/>

***Je suis malade, mais je ne suis pas certain que ce soit la COVID-19. Puis-je venir travailler?***

Si vous présentez des symptômes de maladie, ne vous présentez pas au travail. Veuillez communiquer avec votre représentant d'Adecco ou avec le service en dehors des heures d'ouverture pour signaler votre absence et en expliquer les raisons. Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé et restez à la maison jusqu'à ce que vous n'ayez plus aucun symptôme sans utiliser de médicaments (Tylenol, advil, etc.) depuis au moins 24 heures.

***Que dois-je faire si un collègue se présente au travail avec des symptômes de grippe?***

Nous recommandons d'isoler et de renvoyer chez lui tout employé qui présente des symptômes de maladie respiratoire sévère (toux, souffle court) à son arrivée au travail ou qui devient malade en cours de journée. Veuillez signaler toute inquiétude à votre superviseur.

***Après avoir été malade, dois-je présenter un billet du médecin pour retourner au travail?***

Pour une absence due à une maladie qui n'est pas liée à la COVID-19, un billet du médecin NE sera PAS requis pour permettre à un employé de reprendre le travail, car cela ferait augmenter inutilement la charge de travail des médecins et du système de santé et pourrait retarder le retour au travail des employés. La politique des clients peut varier en fonction de leurs besoins et de l'évolution de la situation. Veuillez suivre les directives de votre représentant d'Adecco. Toute personne ayant un diagnostic positif à la COVID-19 ou étant en attente d'un diagnostic doit suivre les directives de la santé publique et ne reprendre le travail qu'après une période minimale de 14 jours sans symptômes.

***Je fais partie d'un groupe à risque élevé ou je suis enceinte et je crains d'attraper la maladie. Quelles sont mes options?***

Veuillez communiquer avec votre représentant d'Adecco pour lui expliquer votre situation et vos inquiétudes.

***Un membre de ma famille travaille dans un endroit où un cas de COVID-19 a été confirmé / mon enfant fréquente une école où un cas de COVID-19 a été confirmé. Dois-je rester en quarantaine?***

Veuillez communiquer avec votre représentant d'Adecco pour savoir quoi faire avant de vous présenter au travail. Suivez toutes les directives fournies par les représentants de la santé. Il est également recommandé de communiquer avec votre médecin.

***Un ami ou un membre de ma famille est revenu d'un voyage dans une région à haut risque au cours des quatorze derniers jours, mais ne présente aucun symptôme. J'ai été en contact étroit avec lui. Dois-je rester à la maison?***

Veuillez communiquer avec votre représentant d'Adecco avant de vous présenter au travail. Adecco effectuera une évaluation des risques et pourrait vous demander de rester à la maison pour 14 jours. Ne vous présentez pas au travail et communiquez avec votre représentant d'Adecco, qui évaluera votre niveau de risque et vous fournira des directives supplémentaires.

***Un des membres de ma famille immédiate a reçu un diagnostic de COVID-19. Que dois-je faire?***

Veuillez ne pas vous présenter au travail, rester à la maison et aviser immédiatement votre représentant d'Adecco de la situation.

## ***Dans quelles circonstances dois-je communiquer avec Adecco?***

Avant de vous présenter au travail, communiquez avec votre représentant d'Adecco si :

- vous présentez des symptômes de maladie, notamment un essoufflement, une toux ou de la fièvre;
- vous avez fait un test de dépistage de la COVID-19 et avez obtenu un résultat positif ou êtes en attente d'un diagnostic;
- vous avez été en contact étroit avec une personne qui a reçu un diagnostic de COVID-19 au cours de 14 derniers jours;
- vous avez voyagé à l'extérieur du Canada;
- vous êtes rentré d'une croisière au cours des 14 derniers jours.
- vous vivez avec une personne ou vous avez été en contact étroit avec une personne qui est revenue d'un voyage à l'international ou d'une croisière au cours des 14 jours derniers jours;

***Je ne peux pas travailler en raison de la maladie, d'une exposition au virus ou de tout autre motif lié à la COVID-19, incluant la mise à pied ou la fermeture d'une entreprise non essentielle. Puis-je toucher un revenu de remplacement?***

Veillez consulter le site Web du Gouvernement du Canada pour en savoir plus sur l'assurance-emploi et les dispositions qui s'appliquent dans votre situation :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html>